



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

structures administratives

Question écrite n° 63296

Texte de la question

M. Lionel Tardy demande à Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, de lui donner des indications sur le bilan d'activité et le coût de fonctionnement du conseil national de l'aide aux victimes pour les années 2007 et 2008. Il souhaite également connaître ses intentions sur une réforme ou une suppression de cet organisme consultatif.

Texte de la réponse

Le Conseil national de l'aide aux victimes (CNAV) est une enceinte de réflexion dont les travaux ont permis au cours des années 2007 et 2008 d'avancer sur des sujets concernant les victimes, comme la simplification des procédures d'indemnisation ou l'accompagnement des victimes d'accidents de la route. Les travaux du CNAV sont aussi à l'origine de l'adoption de la nomenclature Dinthilac qui garantit une meilleure indemnisation des préjudices. Ils sont aussi à l'origine de la création du service d'aide au recouvrement des victimes d'infraction (SARVI) institué par la loi du 1er juillet 2008, qui facilite pour le compte des victimes le recouvrement des sommes allouées par les tribunaux correctionnels. Le secrétariat du CNAV étant assuré par les services du ministère de la justice et des libertés, les membres siégeant bénévolement, son fonctionnement ne génère aucun coût particulier. Il sera prochainement réuni, en particulier afin d'être consulté sur la place de la victime dans le cadre de la réforme de la procédure pénale.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63296

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Justice et libertés (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 2009, page 10565

Réponse publiée le : 16 mars 2010, page 3119